

## Type Diplôme : MASTER

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT PUBLIC</b>	
<b>PARCOURS TYPE</b>	<b>Droit des collectivités territoriales</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
/		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27	16	16	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)	120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public comparé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public du numérique	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Protection sociale	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Théorie du droit	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Matière	S1	Espagnol		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 2</b>	<b>186</b>	<b>40,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>									
UE	S2	<b>UE Fondamentaux 2</b>	<b>66</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit des services publics	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h		
Matière	S2	Droit de la commande publique	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h		
UE	S2	<b>UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)</b>	<b>120</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit de la culture	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des ressources humaines	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Droit des finances locales	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Méthode des concours de la fonction publique	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	<b>UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)</b>		<b>13,5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>405</b>	<b>81</b>	<b>60</b>	<b>60</b>									

\* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC								Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>	<b>240</b>		<b>48</b>	<b>48</b>	Oui	Oui					
UE	S1	<b>UE1 Droit des finances locales approfondi</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	<b>UE2 Droit des institutions locales</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit constitutionnel de la décentralisation	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Dynamiques contemporaines du droit des collectivités territoriales	10				Non	Non					
Matière	S1	Services publics locaux	10				Non	Non					
Matière	S1	Intercommunalités	10				Non	Non					
UE	S1	<b>UE3 Droit de l'action locale</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Marchés publics locaux	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Ressources humaines publiques	10				Non	Non					
Matière	S1	Aide des collectivités territoriales	10				Non	Non					
Matière	S1	Risque juridique dans la gestion locale	10				Non	Non					
UE	S1	<b>UE4 Ingénierie financière et comptable</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Comptabilité publique locale	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Pilotage budgétaire	10				Non	Non					
Matière	S1	Stratégies financières	10				Non	Non					
Matière	S1	Montage financier de projets	10				Non	Non					
UE	S1	<b>UE5 Politique publique locale</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Organisation de la vie publique locale	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Politiques de l'aide et de l'action sociale	10				Non	Non					
Matière	S1	OPEN DATA, protection, valorisation des données et cybersécurité	10				Non	Non					
Matière	S1	Démarche de performance publique	10				Non	Non					
UE	S1	<b>UE6 Politiques de développement territorial</b>	<b>40</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Stratégies juridiques de développement durable	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	10				Non	Non					
Matière	S1	Droits et opérations d'aménagement	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit et gestion active du patrimoine immobilier	10				Non	Non					
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	Oui	Oui					
UE	S2	<b>UE7 Orientation choisie (1 voie au choix)</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	Oui	Oui					
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois minimum)					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Rédaction d'un rapport de stage	
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche	
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>240</b>		<b>60</b>	<b>60</b>							